

INSCRIPTION TRANSPORTS SCOLAIRES ANNÉE 2020 – 2021

Depuis le 1er avril 2020 la Communauté d'Agglomération Bergeracoise assure la gestion des Transports Scolaires sur les 38 communes de son territoire.

Aussi, nous vous prions de trouver ci-joint le dossier d'inscription pour l'année scolaire 2020/2021 à nous retourner **impérativement avant le 17 juillet 2020** dûment complété à l'adresse suivante :

Communauté d'Agglomération Bergeracoise, Service des Transports Scolaires, Domaine de la Tour, la Tour Est, 24112 Bergerac

Période d'ouverture des inscriptions : **Du 15 juin au 17 Juillet 2020**

(En cas de dépôt de dossier au-delà de la date limite du 17/07/2020 une majoration de 15€ sera appliquée au tarif en vigueur)

Les élèves qui utilisent déjà le service des transports scolaires ne sont pas prioritaires, et doivent se réinscrire chaque année.

Documents à fournir pour toutes inscriptions :

- La fiche d'inscription ci-jointe (par enfant)
- Deux photos d'identité par enfant,
- Une enveloppe timbrée, à votre adresse.
- Dernier avis d'imposition (2019 sur revenus 2018) faisant apparaître l'enfant,
- Règlement par chèque (préférable).

(Tout dossier incomplet sera refusé)

Calcul du quotient fiscal	(Revenu de référence annuel / 12) divisé par le nombre de part				
Tranche de quotient fiscal	1	2	3	4	5
Quotient fiscal mensuel	0 à 450 €	451 € A 650 €	651 € A 870 €	871 € A 1250 €	>1250 € ou sans justificatif
Tarif annuel ayants-droits demi-pensionnaire	30 €	51 €	81 €	114 €	150 €
Tarif annuel ayants-droits interne	24 €	39 €	63 €	93 €	120 €
Tarif annuel non-ayant droit	195 €	195 €	195 €	195 €	195 €
Tarif annuel non-ayant droit interne	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €
Navette RPI	30 €				

En raison des conditions sanitaires actuelles, les mesures d'accueil du public ont été adaptées. Aussi vous pourrez contacter le service :

- Par téléphone au 06/45/44/59/57 le lundi de 13h30 à 16h30, les mardis mercredis jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

- Par mail à transports.scolaires@la-cab.fr.

- L'accueil physique du public sera assuré **uniquement** les mercredis et vendredis après-midi de 13h30 à 16h30.

